



DUE DILIGENCE READY!

Pour l'approvisionnement responsable en minerais et en métaux

QU'EST-CE QUE C'EST?

Un portail en ligne donnant accès à des informations, des outils et du matériel de formation - en 7 langues - pour guider les entreprises dans l'exercice du devoir de diligence à l'égard de leur chaîne d'approvisionnement.

POUR QUI?

Dédié aux petites et moyennes entreprises (PME) - et également disponible à toutes les entreprises - dont la chaîne d'approvisionnement contient des minerais et des métaux.

POURQUOI?

Pour aider les entreprises à assurer l'approvisionnement responsable en minerais et en métaux et, le cas échéant, à se conformer aux exigences réglementaires, y compris le nouveau règlement de l'UE sur les « minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque », qui entrera en vigueur le 1er janvier 2021.

QUELS MINERAIS ET MÉTAUX ?

Mettant l'accent sur l'étain, le tantale, le tungstène et l'or, il concerne également tous les autres minerais et métaux tels que les matières premières de batterie.

QUAND?

Lancement le 20 novembre 2019, pendant la Semaine des matières premières 2019 à Bruxelles.